

PROCÈS-VERBAL  
RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT  
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU  
TENUE AU 102, RUE DE LA FABRIQUE  
À 19H00  
LE 14 JUILLET 2010

Sont présents :        Madame Johanne Béliveau  
                              Monsieur Réal Déry  
                              Madame Lyne Lamarre  
                              Monsieur Gilbert LeRoux  
                              Monsieur Pierre-Alain Poirier  
                              Madame Lucie Sauvé

Est également présent :

Monsieur Jean-François Charest, conseiller  
Monsieur le maire, Jean Murray

Est absent:

Monsieur André Lussier

OUVERTURE DE LA RÉUNION

La réunion est ouverte et présidé à 19h00 par le président, Monsieur Pierre-Alain Poirier.

*NOTE DU SECRÉTAIRE PAR INTÉRIM*

Monsieur LeRoux résume l'ensemble des circonstances dans lesquelles le comité c'est retrouvé sans secrétaire pour la réunion du 6 mai dernier et, avec l'assentiment du comité, fut désigné secrétaire par intérim. Suite à cet acte, le procès-verbal de cette réunion fut rédigé par Monsieur LeRoux. Plus encore, à la demande du président, l'ordre du jour pour la réunion du 14 juillet fut aussi formulé.

Ceci dit, Monsieur LeRoux mentionne qu'à la réunion du 11 mars dernier, Mesdames Béliveau et Sauvé avaient souhaitées voir Madame Lamarre délogée de ses fonctions de secrétaire afin qu'elle puisse entièrement participer aux discussions durant les réunions. Monsieur LeRoux avait alors indiqué qu'il y réfléchirait et donnerait suite à la demande. Donc, après mûres réflexions, Monsieur LeRoux suggère que lui-même prenne la fonction de secrétaire à la condition que tous les membres du comité supportent unanimement cette proposition.

R-11-2010

NOMINATION D'UN NOUVEAU SECRÉTAIRE

Il est proposé par Monsieur Poirier et unanimement résolu que Monsieur LeRoux soit effectivement désigné secrétaire du comité en remplacement de Madame Lamarre.

R-12-2010

## ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est accepté avec l'ajout à varia du point COVABAR.

R-13-2010

## ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 6 MAI DERNIER

Il est proposé par Madame Béliveau et unanimement résolu que le procès-verbal de la réunion du 6 mai dernier, est accepté tel que rédigé.

## CORRESPONDANCE

Monsieur LeRoux informe le comité d'un courriel reçu de la part de Nova Envirocom offrant leurs services à la municipalité.

## PRÉSENTATION

Pour le bénéfice des membres du comité, ainsi que des conseillers présents, Monsieur David Muir, ing. Jr, de la firme ENVIRO-ACCÈS fait une présentation sur le programme Climat Municipalités. Le programme lancé en décembre 2007, vise à inciter les municipalités à adopter un règlement pour contrer les effets de serre tel que la marche au ralenti des véhicules etc. De plus, ce programme soutient les campagnes de sensibilisation du public avec l'adoption de nouveaux règlements tel que la pose de panneaux de signalisation etc.

Avec ce programme, le gouvernement du Québec offre un soutien financier aux municipalités pour la production d'inventaires d'émissions de gaz à effet de serre (GES). Sommairement, le gouvernement offre aux municipalités un montant de base pouvant aller jusqu'à 50,000\$. Le groupe ENVIRO-ACCÈS, un organisme à but non-lucratif nous offre de nous accompagner dans cette affaire.

Suite à la présentation, Monsieur Muir, a présenté un projet de résolution pour que la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu puisse mandater la firme ENVIRO-ACCÈS pour la préparation de l'inventaire de gaz à effet de serre et l'élaboration d'un plan d'action pour la réduction. Monsieur Poirier fait la suggestion que le conseil fasse une vérification (via) le Ministère du Développement et de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) à savoir l'état des mandataires ou des intermédiaires agréés. Suite à cette vérification le conseil pourra décider du choix du mandataire pour effectuer le programme Climat Municipalités.

R-14-2010

## PROJET DE RÉOLUTION-PROGRAMME CLIMAT MUNICIPALITÉS

Il est proposé par Madame Béliveau, secondé par Monsieur Poirier et unanimement résolu que le conseil se penche, suite à une vérification avec le MDDEP, sur la proposition de la firme ENVIRO-ACCÈS.

## SUIVI DES DOSSIERS

Le radon:

Madame Béliveau nous indique qu'elle a fait des recherches sur le gaz radon mais qu'il existe peu d'information sur ce gaz.

Monsieur LeRoux suggère à Madame Béliveau de contacter la personne responsable pour la direction de la santé publique de la Montérégie pour avoir de plus amples informations. Madame Lamarre

informe aussi le comité qu'elle a effectuée des recherches sur le sujet et que Santé Canada a émis un guide sur le radon.

Madame Béliveau nous affirme qu'elle pourra nous fournir plus d'information sur ce sujet à la prochaine réunion.

#### Production porcine

Monsieur Déry nous fait un résumé de ses recherches dans ce dossier.

Il mentionne que tant et aussi longtemps, que le schéma d'aménagement et le règlement de plan d'urbanisme, présentement à l'étude par la municipalité n'e sont pas complété, il ne peut faire de progrès dans ce dossier.

Madame Sauvé assure Monsieur Déry, tout comme Madame Béliveau l'a fait à la dernière réunion, de sa collaboration étant donné qu'elles ont déjà fait beaucoup de recherche dans ce dossier.

#### Matières Résiduelles

Le dossier des matières résiduelles est ramené à Madame Lamarre. Elle observe qu'il y a de nouvelles informations dans la trousse. Monsieur LeRoux suggère de scruter tous les nouveaux documents afin de faire ses recommandations, sur le sujet, à la prochaine réunion du comité.

#### Schistes gazifères

Monsieur LeRoux mentionne qu'à la dernière réunion du conseil, ce mois-ci, il avait fait un sommaire de la situation sur le sujet et qu'effectivement il n'avait rien à ajouter. Par contre, il aimerait informer le comité d'une information reçu aujourd'hui même, dont il discutera au point 7d de l'ordre du jour.

#### NOUVEAUX DOSSIERS

Monsieur LeRoux demande à Madame Sauvé d'être responsable du dossier de développement durable. Celle-ci accepte cette responsabilité. Après analyse du dossier, elle fera rapport de ses trouvailles à la prochaine réunion

Monsieur Poirier prend en charge l'herbicyclage.

Monsieur LeRoux mentionne le fait que Monsieur Déry et lui-même ont récemment assisté à une séance d'information sur les eaux usées. Celle-ci était donnée par la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM). Plus spécifiquement, le sujet des fosses septiques a été fortement discuté. Monsieur LeRoux nous informe que dans un avenir rapproché, une étude sera mise en place par la municipalité, afin d'identifier la problématique en regard des fosses septiques sur son territoire.

#### Gaz de schiste vs immobilier

Monsieur LeRoux fait mention d'un courriel qu'il a reçu dernièrement d'un propriétaire de notre municipalité désirant vendre sa propriété. Le propriétaire qui venait indiscutablement de perdre une vente à cause de la situation entourant le gaz de schiste dans notre municipalité était très amer.

Un débat *mordant* suivit cet exposé des faits. Toutefois, le comité n'a pas pris de position ferme dans ce cas.

#### Orientation

Madame Lamarre a soulevé plusieurs points sur la tendance à échanger, via internet, des opinions personnelles qui peuvent être inhospitalières. Elle souhaite sincèrement que chacun des membres de ce

